

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES MARITIMES - Statistiques 2009-2010 sur les inscriptions et les diplômes décernés

Les inscriptions dans les universités des Provinces maritimes ont augmentées de 1,5 pour cent en 2009-10, et 70 pour cent des étudiants proviennent de la région, selon des statistiques diffusées aujourd'hui, le 28 octobre, par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM).

Les statistiques, ventilées par province, démontrent que le nombre d'étudiants a augmenté de 2,4 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard (4232 étudiants), de 1,8 pour cent en Nouvelle-Écosse (42 067 étudiants) et de 0,8 pour cent au Nouveau-Brunswick (23 374 étudiants).

Le nombre d'étudiants originaires des Maritimes est resté stable entre 2008-2009 et 2009-2010. Une réduction du nombre d'étudiants de la région au premier cycle a été compensée par une augmentation aux cycles supérieurs (280 étudiants).

Le nombre étudiants canadiens de l'extérieur des Maritimes a augmenté de 0,9 pour cent (13 046 étudiants en 2009-2010). Leur nombre a augmenté de un pour cent pour l'Ontario (7042 étudiants), de quatre pour cent pour l'Alberta (1552 étudiants), de six pour cent pour la Colombie-Britannique (1151 étudiants) et de deux pour cent pour le Québec (852 étudiants), mais il a continué à diminuer pour Terre-Neuve-et-Labrador (1136 étudiants, moins 11 pour cent). En 2009-2010, le nombre d'étudiants étrangers a augmenté de 14 pour cent, pour atteindre 7751. Ces étudiants représentaient 11 pour cent des inscriptions.

Les femmes comptent pour 59 pour cent des inscriptions à l'université, un nombre qui a varié de moins de un point de pourcentage ces dix dernières années. Elles sont plus nombreuses que les hommes dans toutes les disciplines sauf le commerce et l'administration (45 pour cent), le génie et les sciences appliquées (20 pour cent) et les mathématiques et sciences physiques (30 pour cent).

De 2008-2009 à 2009-2010, le nombre d'hommes dans les universités des Maritimes a augmenté plus que celui des femmes. Au premier cycle, l'augmentation est de 2,2 pour cent pour les hommes et de 0,5 pour cent pour les femmes. La différence est plus marquée aux cycles supérieurs, où le nombre d'hommes augmente de six pour cent et celui des femmes, de trois pour cent.

Le nombre d'étudiants au premier cycle a atteint un sommet en 2004-2005 et a décliné dans les années suivantes (moins sept pour cent entre 2004-2005 et 2009-2010). Cette tendance s'est inversée dans certaines disciplines.

Entre 2008-2009 et 2009-2010, les inscriptions au premier cycle ont augmenté de un pour cent dans les programmes appliqués et professionnels, de trois pour cent dans les sciences biologiques et physiques et de trois pour cent dans les programmes de commerce et d'administration. En revanche, elles continuent à diminuer dans les sciences humaines, les arts et les sciences sociales (moins 0,3 pour cent depuis 2008-2009 et moins 13 pour cent depuis 2004-2005). Aux cycles supérieurs, elles augmentent dans toutes les disciplines entre 2008-2009 et 2009-2010.

En 2009, les universités des Maritimes ont décerné en tout 15 541 certificats, diplômes et grades, soit 2,7 pour cent de moins que l'année précédente. Le nombre de titres décernés a diminué de sept pour cent au Nouveau-Brunswick (5052 titres) et de un pour cent en Nouvelle Écosse (9647 titres), mais a augmenté de un pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard (842 titres). C'est en sciences sociales que le nombre le plus élevé de grades a été accordé (20 pour cent), suivies par le commerce et l'administration (19 pour cent) et l'éducation (18 pour cent).

Il est possible de télécharger 13 tableaux statistiques et trois bases de données, avec une répartition par université, à partir du site web de la commission : www.cespm.ca.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a été créée en 1974. Ses 20 membres viennent des Provinces maritimes et représentent des établissements d'enseignement supérieur, les gouvernements provinciaux et le grand public. Elle a pour mission d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage postsecondaire.

La commission collecte et garde des données sur l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes et elle mène des recherches sur le secteur postsecondaire. Les données sur les universités et les diplômes sont tirées de la base de données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de la CESPM, qui contient des renseignements détaillés d'ordre démographique ainsi que sur les programmes et les cours suivis pour tous les étudiants inscrits dans les universités publiques des Maritimes. On peut se procurer gratuitement les rapports et articles de recherche sur le site www.cespm.ca.

POUR LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES

Les inscriptions dans les universités des Provinces maritimes ont augmentées de 1,5 pour cent en 2009-10, et 70 pour cent des étudiants proviennent de la région, selon des statistiques diffusées aujourd'hui, le 28 octobre, par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

Les statistiques, ventilées par province, démontrent que le nombre d'étudiants a augmenté de 2,4 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard (4232 étudiants), de 1,8 pour cent en Nouvelle-Écosse (42 067 étudiants) et de 0,8 pour cent au Nouveau-Brunswick (23 374 étudiants).

Les femmes comptent pour 59 pour cent des inscriptions à l'université, un nombre qui a varié de moins de un point de pourcentage ces dix dernières années. Elles sont plus nombreuses que les hommes dans toutes les disciplines sauf le commerce et l'administration (45 pour cent), le génie et les sciences appliquées (20 pour cent) et les mathématiques et sciences physiques (30 pour cent).

En 2009, les universités des Maritimes ont décerné en tout 15 541 certificats, diplômes et grades, soit 2,7 pour cent de moins que l'année précédente. Le nombre de titres décernés a diminué de sept pour cent au Nouveau-Brunswick (5052 titres) et de un pour cent en Nouvelle Écosse (9647 titres), mais a augmenté de un pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard (842 titres). C'est en sciences sociales que le nombre le plus élevé de grades a été accordé (20 pour cent), suivies par le commerce et l'administration (19 pour cent) et l'éducation (18 pour cent).

-30-

Personne-ressource :

Lisa O'Connell

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : oconnell1@mphec.ca